



HAL
open science

Sécurisation des parcours et retour à l'emploi : bilan à 5 ans d'un partenariat innovant entre le Cnam et AG2R La Mondiale

Phanit Saing, Corinne Régnard

► To cite this version:

Phanit Saing, Corinne Régnard. Sécurisation des parcours et retour à l'emploi : bilan à 5 ans d'un partenariat innovant entre le Cnam et AG2R La Mondiale. 2017. hal-02292708

HAL Id: hal-02292708

<https://cnam.hal.science/hal-02292708>

Submitted on 20 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Sécurisation des parcours et retour à l'emploi : bilan à 5 ans d'un partenariat innovant entre le Conservatoire national des arts et métiers et AG2R LA MONDIALE.

Une période de chômage est souvent l'occasion de faire un bilan de sa situation professionnelle et personnelle. La formation constitue un levier important dans la sécurisation des parcours professionnels. Les demandeurs d'emploi ont trop peu recours à la formation en raison de la méconnaissance et de la complexité des conditions d'accès aux différents types de financement auxquels ils peuvent prétendre. Face à ce constat, les partenaires sociaux d'AG2R LA MONDIALE ont souhaité se mobiliser pour faciliter l'accès à la formation de cotisants en situation de recherche d'emploi, pour contribuer à terme à la sécurisation de leurs parcours professionnels. Pour cela, ils ont fait appel au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam ou Conservatoire) dont le maillage sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin ainsi que la diversité de son offre et de ses modalités pédagogiques permettent à un large public, sans contrainte de distance, d'accéder à une formation.

Historique du partenariat

Poursuivant l'objectif de sécuriser les parcours professionnels de ses cotisants en leur offrant un accès à la formation professionnelle, une première expérimentation d'achat de places de formation pour les demandeurs d'emploi est menée, en 2012, en Rhône-Alpes entre RÉUNICA, devenu AG2R LA MONDIALE en janvier 2015, et le Conservatoire.

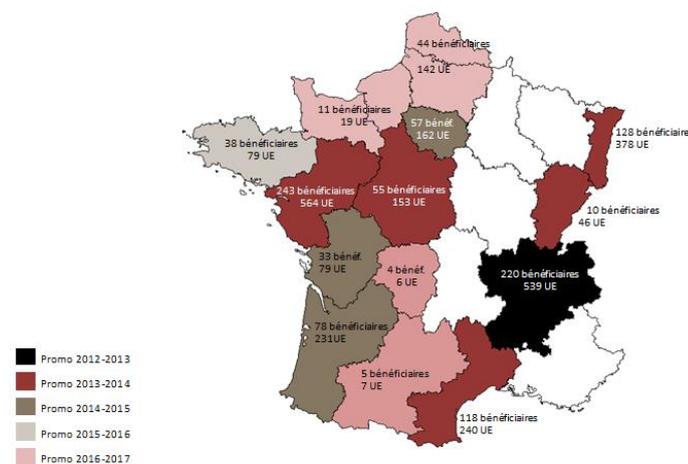
Face à la réussite de cette expérience, le partenariat est étendu à d'autres régions. En 2013-2014, c'est donc dans les régions Rhône-Alpes, Centre, Pays-de-la-Loire, Franche-Comté et Alsace que les demandeurs d'emploi ayant cotisé au moins un trimestre à RÉUNICA se voient proposer de bénéficier de ce dispositif.

Le 19 mars 2014, une première convention cadre entre RÉUNICA et le Conservatoire a été signée. Annuellement, lors de sa commission sociale, AG2R LA MONDIALE revoit le principe de poursuite de la convention, l'enveloppe financière allouée à ce projet et le déploiement du partenariat sur le territoire.

Depuis 2014, le partenariat a connu un essaimage sur l'ensemble du territoire métropolitain, pour le couvrir entièrement en 2016, exception faite de l'agglomération parisienne (cf. Carte 1).

Le financement d'heures de formation est intégralement pris en charge par AG2R LA MONDIALE pour un budget supérieur à un million d'euros en 2017 (1 065 000€).

Carte 1 : Poids des spécialités des diplômé.e.s ingénieur.e.s de 2009-2010 à 2013-2014.



Sources : systèmes de scolarité des centres Cnam - traitements DNF-OEC.

Au sein de la Direction nationale des formations, l'Observatoire des études et carrières (OEC) est chargé de la collecte, de la synthèse et de la valorisation des données statistiques du Cnam. Il conduit également de nombreuses enquêtes pour compléter la connaissance des profils et des parcours des auditeurs (leur profil et leurs motivations à poursuivre des études, parcours de formation, impact de la formation sur les trajectoires professionnelles...).

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
Direction nationale des formations (DNF)
Pôle Connaissance et accompagnement des publics (CAP)
Observatoire des études et carrières (OEC)
292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03

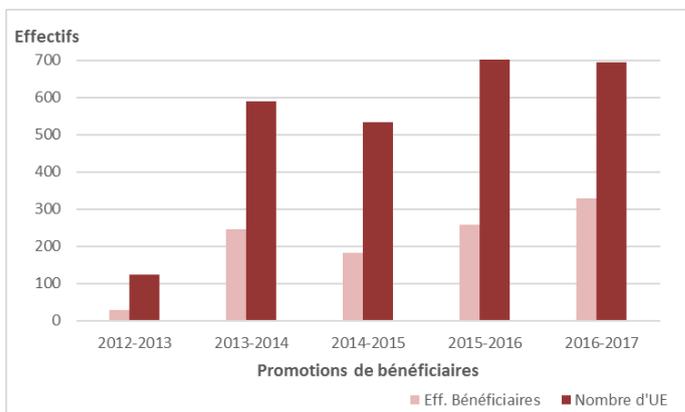
Qui sont les bénéficiaires de ce partenariat ?

En cinq années, grâce au partenariat, ce sont 1 044 demandeurs d'emploi qui se sont vus financer 2 645 unités d'enseignement (cf. Figure 1).

Ces bénéficiaires se mêlent à l'ensemble des demandeurs d'emploi accueillis au sein du Conservatoire, 23 % en 2015-2016 (proportion assez stable dans le temps),

Près d'un bénéficiaire sur cinq de chaque « promotion » (cf. Encadré « Sources et définitions ») a poursuivi sa formation au Conservatoire au-delà d'une année, la plupart sans interruption (88 %).

Figure 1 : Nombre de bénéficiaires et nombre d'unités d'enseignement financées par promotion.

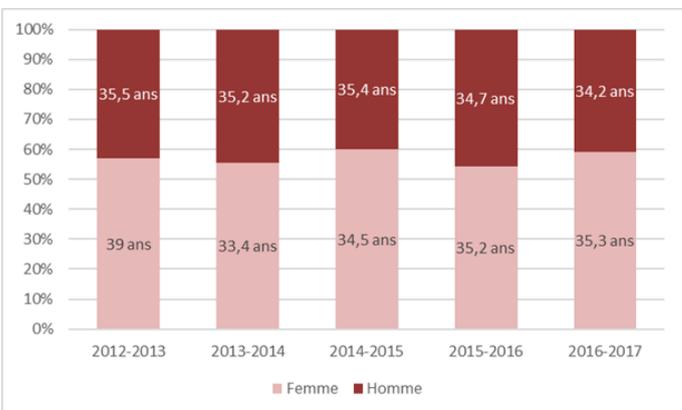


Sources : systèmes de scolarité des centres Cnam - traitements DNF-OEC.

Les bénéficiaires du partenariat ne se distinguent pas vraiment des demandeurs d'emploi accueillis au Conservatoire. Du même âge en moyenne, la proportion de femmes bénéficiaires du partenariat est toujours supérieure à 50 %, quelle que soit la promotion considérée (cf. Figure 2), tout comme au sein de l'ensemble des auditeurs du Conservatoire (53 % de femmes en recherche d'emploi en 2015-2016).

Par ailleurs, la proportion de bénéficiaires ayant cotisé à AG2R LA MONDIALE en tant que cadre est passée de 25 % à 67 % entre les deux dernières promotions⁽¹⁾. Quant à la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée, elle est relativement stable, autour de 55/56 % sur ces mêmes promotions, alors même que la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée au niveau national s'élève à 47 % sur cette même période. Enfin, celle des bénéficiaires ayant assuré une mission d'intérim dans les douze mois qui ont précédé leur entrée dans le dispositif oscille entre 45 % (promotion 2016-2017) et 56 % (promotion 2015-2016).

Figure 2 : Âge moyen et répartition des bénéficiaires du partenariat selon leur genre et leur promotion.



Sources : systèmes de scolarité des centres Cnam - traitements DNF-OEC.

Sources et définitions

Sources :

L'Observatoire des études et carrières dispose de deux sources principales de données concernant les bénéficiaires du partenariat avec AG2R LA MONDIALE :

- Des données administratives : les effectifs de bénéficiaires, le nombre d'unités d'enseignements financées et quelques caractéristiques sociodémographiques (sources : système de gestion de la scolarité des centres Cnam, collectes complémentaires réalisées par l'Observatoire auprès d'AG2R LA MONDIALE) ;
 - Des données d'enquête sur l'évolution professionnelle des bénéficiaires suite à leur formation : une enquête est menée chaque année, en septembre, auprès des bénéficiaires sur les conséquences de la formation sur leur situation professionnelle à différents temps (avant leur inscription au Cnam au bénéfice du partenariat, entre 6 et 12 mois, entre 18 et 24 mois et entre 30 et 36 mois après leur première inscription au bénéfice du partenariat) avec une description succincte des emplois éventuellement occupés (type de contrat de travail, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité de l'entreprise...).
- L'enquête, qui dure 4 semaines, est proposée sous forme d'un questionnaire électronique administré, via Internet, par l'Observatoire des études et carrières. Les relances téléphoniques sont assurées par les téléconseillers d'une des plateformes d'appels d'AG2R LA MONDIALE.

Définitions :

Le terme « promotion » renvoie aux bénéficiaires s'étant inscrits pour la première fois au bénéfice du partenariat une année donnée. Par exemple, la promotion 2013-2014 correspond aux bénéficiaires s'étant inscrits la première fois au bénéfice du partenariat en 2013-2014.

Le terme « contrat stable » comprend les contrats à durée indéterminée, les titulaires de la fonction publique et les indépendants et chefs d'entreprise. Inclure ces deux derniers statuts est discutable. En effet, faute de mission/contrat, la situations de ces derniers peut devenir précaire.

Le terme « contrat précaire » comprend les contrats à durée déterminée, l'intérim, les emplois aidés et les emplois saisonniers.

Niveaux de formation :

Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau BAC+2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveau II : sorties avec un diplôme de niveau BAC+3 ou BAC+4 (licence, licence professionnelle, etc.).

Niveau I : sorties avec un diplôme de niveau au moins BAC+5 (master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école, etc.).

Notes :

(1) : La caractérisation des bénéficiaires n'est connue avec précision que depuis la promotion 2015-2016.

(2) : Informations trop parcellaires pour les deux premières promotions du dispositif.

(3) : Depuis le début de l'année 2017, le Cnam est organisé autour de 16 équipes pédagogiques nationales. Chaque équipe a pour mission de réaliser l'ingénierie de formation, dans le cadre de l'offre globale de l'établissement et assure et garantit la mise en œuvre et le déploiement harmonieux de l'offre de formation sur le territoire national et ultramarin.

Appui à une reprise de formation à finalité diplômante.

En cinq ans, ce sont donc 2 645 unités d'enseignements qui ont été financées.

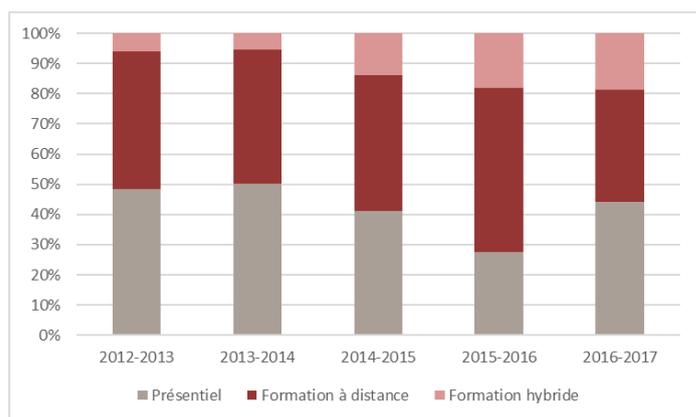
La première promotion de bénéficiaires se singularise avec un nombre moyen d'unités d'enseignement (UE) financées nettement plus élevé que pour les autres promotions (cf. Figure 5) : 4,3 l'année de la première inscription, 4,6 depuis leur entrée dans le dispositif.

Pour les autres promotions, du fait de l'extension du partenariat à de plus en plus de régions sous la contrainte d'un certain volume financier, le nombre moyen d'UE financées est plus faible, compris entre 1,7 (2013-14) et 2,3 (2015-16) l'année de la première inscription et entre 2,4 (2013-14) et 2,9 (2014-15) depuis leur entrée dans le dispositif.

Depuis la promotion 2014-2015⁽²⁾, la plupart des bénéficiaires sont inscrits dans des parcours diplômants : de huit à neuf sur dix selon les promotions (respectivement 81 % en 2015-2016 et 90 % et 88 % en 2014-2015 et 2016-2017). En cela, ils se distinguent fondamentalement de l'ensemble des auditeurs du Conservatoire, qui, pour la plupart, s'inscrivent dans des unités d'enseignement sans objectif certifiant.

Quelles que soient les promotions de bénéficiaires considérées, toutes les modalités d'enseignement (présentiel, formation à distance ou en « hybride », c'est-à-dire à la fois en présentiel et à distance) sont utilisées, même s'il se dégage une prédominance de la modalité « présentiel » (jusque 50 % en 2013-2014, cf. Figure 3).

Figure 3 : Modalité de formation, quel que soit le type de parcours, selon la promotion des bénéficiaires.



Sources : systèmes de scolarité des centres Cnam - traitements DNF-OEC.

Figure 5 : Nombre d'unités d'enseignement financées dans le cadre du partenariat selon la promotion des bénéficiaires.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 ^{ère} année d'inscription	De 1 à 8	De 1 à 4	De 1 à 9	De 1 à 6	De 1 à 6
Nombre moyen d'UE la 1 ^{ère} année d'inscription	4,3	1,7	2,2	2,3	2,1
Toutes les années d'inscription	De 1 à 8	De 1 à 11	De 1 à 12	De 1 à 10	-
Nombre moyen d'UE toutes les années d'inscription	4,6	2,4	2,9	2,7	-

Sources : systèmes de scolarité des centres Cnam - Traitement DNF-OEC.

Source : enquêtes post-formation - traitements DNF-OEC.

Qu'il s'agisse d'un parcours diplômant ou à la carte, les unités d'enseignements financées se concentrent dans quatre équipes pédagogiques nationales⁽³⁾ du Conservatoire : « Innovation », « Informatique », « Droit et immobilier » et « Comptabilité, contrôle et audit ».

Ainsi, ces UE représentent 65 % de l'ensemble des unités financées dans le cadre de parcours à la carte et 75 % dans le cadre de parcours diplômants depuis la promotion 2014-2015.

Figure 4 : Niveau de diplôme antérieur selon le niveau de diplôme préparé dans le cadre du partenariat - bénéficiaires engagés dans un parcours diplômant.

Niveau de diplôme antérieur	Niveau du diplôme préparé		
	Niveau I	Niveau II	Niveau III
Aucun diplôme	0%	1%	1%
Niveau I	4%	17%	2%
Niveau II	3%	13%	2%
Niveau III	3%	28%	4%
Niveau IV	1%	6%	9%
Niveau V	0%	5%	1%

Sources : enquêtes post-formation - Traitement DNF-OEC.

Enfin, les enquêtes post-formation (cf. Encadré « Sources et définitions ») révèlent, qu'un bénéficiaire sur deux s'engage en formation au Conservatoire dans le cadre du partenariat en disposant déjà d'un parchemin de niveau III (35 %) ou de niveau II (19 %).

Par ailleurs, en moyenne, un bénéficiaire sur cinq (22 % quelle que soit la promotion considérée, cf. Figure 4) engagé dans un parcours diplômant prépare une certification de même niveau que son plus haut diplôme au moment de son entrée dans le dispositif et un sur deux (55 % quelle que soit la promotion considérée) une certification de niveau supérieur.

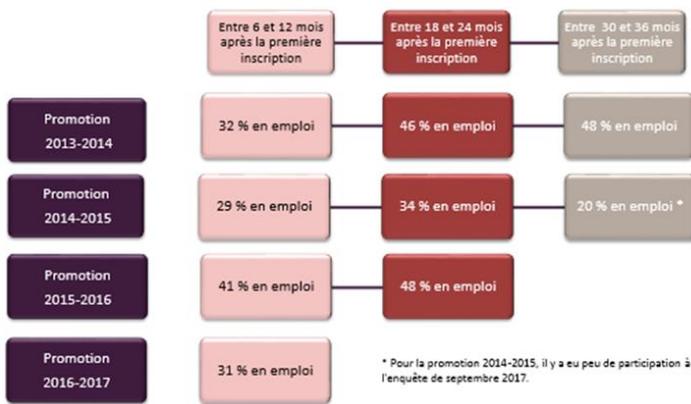
« Je suis ravi d'avoir eu ce financement, cette formation m'a permis de trouver un travail dans un nouveau domaine d'activité. J'ai particulièrement apprécié la bonne organisation des enseignements, les visioconférences qui m'ont permis de passer des unités d'enseignement qui n'étaient pas proposées sur mon secteur géographique. »

un auditeur de 32 ans
inscrit au Cnam Aquitaine en 2014.

Un retour à l'emploi existant mais qui reste à stabiliser avec le temps.

Selon les promotions, entre trois et quatre bénéficiaires sur dix (respectivement 29 % et 41 % pour les promotions 2014-2015 et 2015-2016) sont en emploi entre 6 et 12 mois après la première inscription. Ils sont entre trois et cinq sur dix (respectivement 34 % et 48 % pour les promotions 2014-2015 et 2015-2016) entre 18 et 24 mois après la première inscription au Conservatoire (cf. Figure 6).

Figure 6 : Part des bénéficiaires en emploi par promotion et temps d'observation



Sources : enquêtes post-formation - Traitement DNF-OEC.

Concernant les bénéficiaires ayant cotisé à un moment donné à une caisse de retraite cadre du groupe AG2R LA MONDIALE, ils sont 32 %, toutes promotions confondues à être en emploi entre 6 et 12 mois après la première inscription. Pour ceux qui ont déclaré avoir réalisé au moins une mission en intérim dans les 12 mois avant la première inscription au Conservatoire, ils sont 40 % à être en emploi au même temps d'observation.

De plus, 38 % des moins de 30 ans et seulement 22 % des 50 ans et plus sont en emploi entre 6 et 12 mois après la première inscription.

Le retour à l'emploi reste fragile et nécessite plusieurs mois encore après la formation pour se stabiliser. Ainsi, parmi les bénéficiaires qui ont eu comme dernier contrat avant l'inscription au Conservatoire un contrat « stable », quatre sur dix (39 %) en emploi entre 6 et 12 mois après la première inscription ont retrouvé un contrat « stable ».

Près d'un bénéficiaire sur deux (48 %) a retrouvé le même type de contrat que celui qu'il détenait lors de son dernier emploi avant son inscription au Conservatoire, entre 6 et 12 mois après la première inscription.

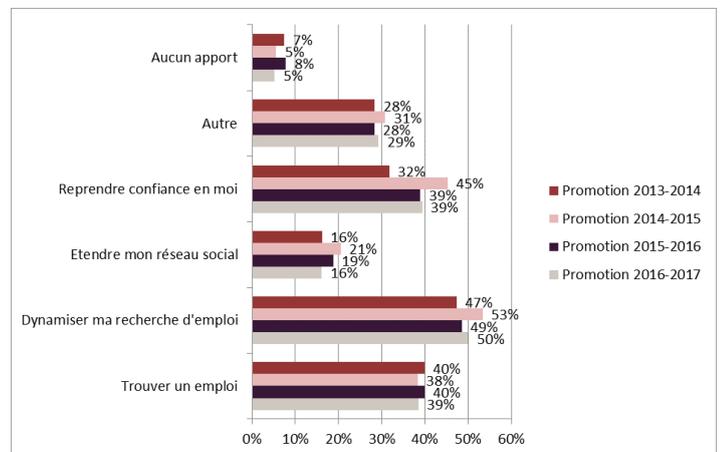
Une catégorie socioprofessionnelle et un secteur d'activité qui changent peu.

Plus d'un bénéficiaire sur deux (56 %) ayant répondu à l'enquête était « employé » lors de son dernier contrat avant la première inscription au Conservatoire en tant que bénéficiaire du partenariat. Trois répondants sur cinq (60 %) sont restés dans la même catégorie socioprofessionnelle entre les deux dates d'observation. Plus de deux enquêtés sur cinq (43 %), avaient un emploi dans le secteur du commerce, transport et services divers. Ils sont près d'un sur deux (46 %) à être resté dans le même secteur d'activité entre les deux dates d'observation.

Quels apports de la formation au Conservatoire pour les bénéficiaires ?

Les apports sont multiples. Quelle que soit la promotion, l'objectif de « Dynamiser la recherche d'emploi » est déclaré par près d'un enquêté sur deux (entre 47 % et 53 % pour respectivement les promotions 2013-2014 et 2014-2015). Viennent ensuite les objectifs « Trouver un emploi » et « Reprendre confiance en soi » (cf. Figure 7).

Figure 7 : Apports de la formation par promotion de bénéficiaires (plusieurs réponses possibles)



Sources : enquêtes post-formation - Traitement DNF-OEC.

Au terme de ces cinq premières années, sur la base des enquêtes et des analyses menées, il apparaît bien que ce partenariat a contribué à un de ses objectifs principaux : rapprocher les bénéficiaires de l'emploi.

« Cette formation de psychologue du travail a été une réelle opportunité pour moi. À plus de 45 ans, j'ai pu changer d'orientation professionnelle et acquérir de vraies compétences. Je remercie le Cnam et le financement AG2R sans qui tout cela n'aurait pu se faire. »

une auditrice de 51 ans inscrite au Cnam Hauts-de-France en 2016.

Pour en savoir plus ...

Phanit Saing, Corinne Régnard, *Bilan à 5 ans d'un partenariat innovant autour de la sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi entre le Cnam et ag2r la mondiale*, Le Cnam : Observatoire des études et carrières, novembre 2017, 30 pages.

Synthèse du « Chiffres clés 2016 », Observatoire des études et carrières, novembre 2017, 6 pages, <http://eleves.cnam.fr/l-observatoire-des-etudes-et-carrieres/profil-des-auditeurs-du-cnam-240371.kjsp?RH=1457970911475>.